

LES ÉCHOS de BOURNAZEL



Octobre 2023

Comme chaque année de cette mandature, en début d'automne, le Conseil municipal vient vers vous au moyen de ce bulletin des « Échos de Bournazel » pour vous retracer les événements de 2022 mais aussi nos projets à venir.

ÉDITO

Notre Commune avance doucement mais sûrement, se structure dans un environnement incertain. Nous évoquons la rénovation de notre salle des fêtes, de l'aménagement d'une aire de jeux sur le terrain en prolongement de l'école, de l'entretien de la voirie, du curage de la station d'épuration, de l'élaboration du PLUI, ... avec un regard attentif sur nos finances. Nos partenaires institutionnels seront bien entendu sollicités financièrement.

Cette année aura été elle aussi celle des restrictions de l'usage de l'eau ; face à la sécheresse endémique que nous connaissons et pas seulement en été, soyons des citoyens responsables et économisons la ressource.

Le dérèglement climatique n'est pas contestable et nous en sentons régulièrement les effets néfastes sur notre cher territoire.

Par ailleurs, nous constatons des initiatives privées qui participent au rayonnement de notre village. Ainsi au 21 place de la Croix Bernard Lange a ouvert au printemps une boutique « vitrail créations Les Arts'Verres », pendant de celle plus ancienne de « l'Oustal d'art » du 15 place de la Croix. Grâce à Nathalie Duval qui a conçu et peint un magnifique plan du Bourg, sont mis en avant les atouts du site, non seulement les 2 lieux de restauration mais aussi les bâtiments publics emblématiques. Dont la nouvelle Bibliothèque municipale magnifiquement ornée sur un vitrage d'un petit lutin lecteur et de son lapin, peints par Nicolas Miossec.

Nous allons communiquer plus régulièrement avec vous via notre nouveau site internet (qui garde le même nom de domaine « bournazel-aveyron.fr »). Très convivial, plutôt complet, il fourmille de renseignements, tant administratifs que pratiques voire touristiques. Il est ouvert en outre à toutes les associations bournazeloises, qui peuvent nous transmettre leurs actualités et leurs agendas.

Pour terminer, comment ne pas féliciter le Comité des fêtes et tous les bénévoles qui ont préparé et réalisé une animation remarquable du village du 9 au 13 août. Cette fête résolument familiale a été en tout point réussie. Merci à vous toutes et tous, et merci aux jeunes qui sont venus à notre rencontre lors des traditionnelles aubades. Tout cela participe à créer du lien social, signe qu'il fait bon vivre à Bournazel.

Bien cordialement, **Michel Bastide - MAIRE**

BÂTIMENTS CLASSÉS

Il n'a échappé à aucun d'entre nous que notre village est devenu un **site touristique**, eu égard principalement à la présence du château, magnifiquement restauré par ses propriétaires.

Non seulement le **bâtiment** est **classé Monument historique depuis 1942**, mais son **jardin Renaissance** est également protégé au titre de « **Jardin remarquable** » (2019) sans oublier une ancienne chapelle - classée elle aussi - datant des années 1630, reconstituée au 2ème étage de l'aile Est.

Mais depuis ce début d'année **2023**, notre propre patrimoine a obtenu une **reconnaissance officielle de l'État**.



En premier lieu, notre **église paroissiale Saint Sébastien du XVIIIème siècle a été classée Monument historique** par M. le Préfet de Région en date du 12 janvier, après un long processus d'étude et de recherches. L'édifice tel que nous le connaissons aujourd'hui a été reconstruit dans les années 1746-1749, de taille imposante pour une paroisse somme toute plutôt restreinte. La municipalité avait entrepris une restauration intérieure il y a 10 ans déjà.

A l'initiative de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'Occitanie, un autre bâtiment public vient d'obtenir une récompense. A savoir le label « **Architecture Contemporaine Remarquable** » pour notre **école**. Mise en service en septembre 2011, de compétence Intercommunale, elle obtient là une distinction rare, qui met en exergue son bâti peu commun dans la région et des audaces architecturales.

CHATS ERRANTS...



Animal de compagnie par excellence, le chat fait souvent partie de la famille... lorsqu'il a un ou une propriétaire. A défaut, il peut s'agir d'un chat errant. La prolifération de ce dernier – et Bournazel n'en est pas exempt – pose maints problèmes qui amènent certains d'entre vous à demander à la Mairie d'intervenir.

Chacun y va de sa proposition, parfois opposée à celle de son voisin !

Au fait, ai-je le droit de nourrir un chat errant ?

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le fait de donner des aliments aux chats errants sur la voie publique, y compris sur les voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage. État et SPA le rappellent annuellement. Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3ème classe, soit 450 € maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal. Un arrêté municipal peut interdire le nourrissage des animaux errants ou en divagation sur la voirie.

Notons que les chats stérilisés et identifiés « pucés » qui circulent librement et peuvent s'apparenter à des animaux semi-sauvages entrent dans la catégorie des chats qui peuvent être nourris, sous réserve que cela ne produise aucune nuisance pouvant conduire à des problèmes de voisinage.

Alors, plutôt que de parler loi et interdiction, agissons avec discernement ; essayons de ne pas déséquilibrer l'ordre naturel du règne animal et de maintenir de bonnes relations humaines de proximité.

MARIANNE D'OR DU CIVISME

L'obtention de cette distinction vous revient à vous Bournazelois.es. Par votre très forte participation aux dernières élections 2022 - Présidentielles des 10 et 24 avril et Législatives des 12 et 19 juin – vous avez placé notre Commune en tête du taux de vote dans la strate des collectivités de 251 à 500 inscrits en résultat cumulé. **Bournazel est la lauréate départementale.**

La remise officielle de la plaque commémorative a eu lieu le 18 mars dernier par M. le Président de l'Association des anciens Maires et Adjointes de l'Aveyron Jean-François GAILLARD et M. le Président de l'Association départementale des Maires Jean-Marc CALVET.

Pour mémoire, notre Commune avait reçu la **même distinction en 2012**, à l'occasion des Présidentielles et Législatives.

Jamais deux sans trois ... La réponse vous appartient !



PLUI

L'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** entre actuellement dans sa phase réglementaire. Diverses étapes vont intervenir dans le processus qui doit aboutir fin 2025 au document final, qui sera soumis à M. le Préfet. Ce long cheminement entamé depuis le 11 janvier 2022 doit aboutir à **définir et planifier les projets d'urbanisme dans l'espace intercommunal**, à se doter d'une vision prospective à 10-15 ans. Dès sa mise en application, le PLUI remplacera tous les autres documents d'urbanisme actuellement en vigueur. Il sera le document de référence unique pour instruire les autorisations tels que permis d'aménager, permis de construire, déclaration de travaux,...

Nous vous avons entretenu du sujet et des inévitables conséquences (Échos de Bournazel d'octobre 2021, courrier du 29.12.2021, cérémonie des vœux du dimanche 8 janvier 2023). Compte tenu des directives des divers Partenaires Publics Associés – dont l'État - les surfaces dorénavant constructibles sont drastiquement revues à la baisse. Ce qui l'était hier ne le sera sûrement pas demain. Début décembre, en soirée, devrait se tenir une **réunion publique** à laquelle vous serez invité.es. L'occasion de vous informer plus précisément et d'échanger avec les Maires. Au printemps 2025, votre ressenti, vos observations et vos demandes pourront s'exprimer à travers une **enquête publique**. Vous pouvez également d'ores et déjà venir en Mairie où un **Registre** est à votre disposition **pour exprimer vos attentes**.

RECENSEMENT CITOYEN

Ce recensement citoyen - parfois appelé par erreur recensement militaire - est **rendu obligatoire** par le code du Service national et s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen pour la préparation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

Chaque jeune Français ou binationnel de 16 ans, fille ou garçon, **doit se faire recenser entre 16 ans et 16 ans et 3 mois**, auprès de la Mairie de son domicile, pour être convoqué à ses 17 ans à la JDC. En retour, il lui est délivré une attestation de recensement, qu'il doit présenter lors de certaines démarches. Par exemple, pour une inscription avant l'âge de 18 ans à un examen ou à un concours public, dont le permis de conduire. La Mairie ne délivrant pas de duplicata, l'attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement citoyen permet l'inscription automatique du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. Il doit être effectué par lui-même ; toutefois, s'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Des renseignements classiques tels que nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse, situation scolaire ou professionnelle sont demandés. De plus, sont à fournir les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valides ainsi que livret de famille à jour.

Si les délais sont dépassés, il est encore possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

SERVICES CIVIQUES



Dispositif d'Etat initié en 2010, le volontariat « Service civique » est un statut encadré fondé sur l'engagement et la réciprocité entre des jeunes et des organismes d'accueil. Les postulants se voient confier des **missions d'intérêt collectif** en rapport avec leurs projets personnels, sur une durée limitée.

Ainsi, avons-nous reçu début janvier **Hajar et Hugo**, deux citoyens venus en immersion sur notre territoire rural, pour 6 mois, hébergés dans un appartement municipal au-dessus de la Mairie.

Trois thématiques leur ont été confiées :

- un **volet numérique** : élaboration de contenus du nouveau site internet de la Commune
- un **volet touristique** en lien avec le Syndicat d'Initiative : re-création du parcours des visites guidées dans le village, suite aux derniers aménagements
- un **volet lien social** : avec pour finalité la réalisation d'un recueil de mémoire

Nos deux jeunes ont travaillé sur ces missions avec bonhomie et positivité.

Ainsi vous ont-ils proposé un atelier rencontre intitulé « **Bournazel, d'hier à aujourd'hui** » le 28 juin, et in fine une **exposition retraçant leur parcours bournazelois**, le 13 juillet, au terme de leur mission.

Les participants ont apprécié ces rendez-vous, où parfois le passé a surgi à la vue d'anciennes photos ou cartes postales.

Une ultime soirée buffet-grillades a permis à la Municipalité et au S.I. de les remercier. Bon vent à eux pour la suite de leur parcours personnel et professionnel.



VOIRIE COMMUNE ET COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

La Mairie de Bournazel a en charge l'entretien de sa voirie revêtue (routes) et non revêtue (chemins).

Pour se faire, elle a transféré la compétence de ses routes à la Communauté des Communes et entretient elle-même les chemins.

Cette année, elle disposait d'une **enveloppe globale de 21.700 €** auprès de la CCPR et a décidé de revêtir la route des Coustals VC (Voie Communale) n°7 ainsi que la VC n°2 les Combes de la Vaysse de la Rcade en direction de Bournazel. Ont également été repris 5 tronçons d'une longueur totale de 350m sur les routes de la Vinsinie et du Ségala.

La Mairie, quant à elle, a fait livrer 90 tonnes de granulat (tout venant primaire) qu'elle met à disposition des utilisateurs riverains, à 8 points différents et fait passer l'épaveuse par l'entreprise Portié sur ses chemins.

Elle a également décidé de faire revêtir le chemin de la Combe (accès maisons Faragou et Comte) pour un montant de 3.000 € HT.



ECOLE

L'année 2022-2023 était **sous le signe des arts** pour les enfants de l'école de Bournazel. Ils ont pu, à cette occasion, travailler avec une artiste Nathalie Andrieu et ont confectionné des **personnages en fil de fer et papiers** qu'ils ont mis en scène pour réaliser une vidéo. Mme Pronier, artiste potière de « l'Oustal d'Art », a animé un atelier et chacun a fabriqué un **objet en terre**. Puis, les élèves sont partis dans le Lot pour **une journée autour de l'art de la Préhistoire**. Les élèves de GS/CP et de CE1/CE2 ont participé à un **ping pong art** entre les deux classes (une classe décrit une oeuvre, l'autre classe doit réaliser une production à partir de la description avant de découvrir l'oeuvre originale et ainsi de suite). Bref, une année riche de projets.

La Communauté de Commune s'est aussi concentrée sur l'école pour **améliorer la sécurité et le bien être de tous** : mise en place de grilles autour de la cour, pose de stores extérieurs, ouverture prévue du mur de la cour pour créer un accès à l'espace vert, et quelques autres travaux intérieurs dans les deux salles de classe.

Pour l'année 2023-2024, une **nouvelle enseignante, Delphine Caumard**, accueille 23 PS/MS (et 4 TPS en janvier) dans sa classe accompagnée de Magali Cinq. La directrice, Delphine Boscus aura en charge 19 élèves de GS/CP secondée par Ingrid Bach. Marie Cavalié assure la garderie, la cantine et le ménage.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à la communauté éducative, à tous les élèves et leurs familles.



SITE INTERNET COMMUNAL

Nouveauté cette année : le site internet communal se met à jour !

Mieux et d'avantage communiquer avec vous nous est apparu nécessaire, à une époque où internet prend de plus en plus de place dans nos vies. Sans oublier l'Etat qui dirige les administrés vers les messageries des collectivités pour les demandes de documents administratifs, d'urbanisme,...

Après de nombreuses années de fonctionnement, le site internet de la Commune de Bournazel a été remis au goût du jour afin d'uniformiser les informations en lien avec la Communauté de Communes du Pays Rignacois.

Afin de disposer d'un **outil moderne, convivial et interactif**, la Municipalité a contractualisé avec le SMICA, qui nous a proposé une arborescence adaptée à notre collectivité. Pendant quelques mois, avec l'aide d'Hugo et d'Hajar (Services Civiques) notre secrétaire Florence a documenté les nombreuses rubriques, ajouté maintes photos fournies notamment par Sarah et Sébastien.

A travers les divers titres « **découvrir** », « **vie municipale** », « **vie locale** », « **agenda, actualités** » et « **démarches, infos pratiques** » nombre de vos questions trouveront réponse. Quasiment toutes les démarches administratives vous seront indiquées ou vous renverront vers le site officiel Service-public.fr.

De nombreux liens permettent de naviguer vers d'autres sites du territoire, notamment celui de la Communauté de Communes du Pays Rignacois, ceux des gîtes, chambres d'hôtes, restaurants, artisans, services, ... locaux. Tout un maillage au service des internautes quels qu'ils soient, et de vous en particulier.

A vous de vous approprier :

www.bournazel-aveyron.fr



Sanitaires Rue Neuve

Après plusieurs mois de travaux, les sanitaires rue neuve ont été **mis en service**. Il n'en demeure pas moins que ceux-ci ne sont quand même **pas complètement terminés**. En effet, plusieurs entreprises n'ont pas respecté leurs contrats. L'entreprise de carrelage ayant déposée le bilan, il a fallu trouver dans l'urgence une entreprise qui veuille bien faire les travaux. L'entreprise de plomberie n'ayant pas fait tout ce qui lui incombait et en plus avec des malfaçons, il est prévu de recommencer la plomberie à l'automne avec une autre entreprise.

Enfin, vous aurez compris que ces travaux qui devraient être terminés depuis le printemps ne le sont pas complètement encore malgré la mise en service que nous avons voulu effective pour la fête votive.



A ce jour, il reste la toiture à finir, la plomberie à reprendre, et quelques menuiseries à compléter. La salle qui se trouve au dessus avec l'accès par l'escalier extérieur peut d'ores et déjà servir à du stockage même si elle n'est pas encore isolée.

Sanitaires place de l'Eglise

Les sanitaires de la place de l'Eglise ont été réorganisés différemment afin de **répondre aux exigences d'accessibilité** avec notamment un WC pour personnes à mobilité réduite. Ceux-ci sont en service même si là aussi il y a quelques corrections à effectuer sur l'aménagement des cloisons séparatives.

Local Vélo

Il est prévu d'aménager un petit local pour garer les vélos des touristes qui passent à Bournazel en lieu et place de l'ancien emplacement des containers poubelles sur le foirail. Là aussi les travaux devraient être terminés mais ont pris du retard.

Local container poubelles

Les containers poubelles qui se trouvaient sur le foirail ont été déplacés dans le local qui se trouve à proximité des sanitaires. Ceux-ci ne sont plus à la vue du public dans un **local bien rénové et fermé**.

Curage de la station d'épuration

La station d'épuration a déjà plus de 10 ans de fonctionnement et les boues s'accumulent nécessitant un **curage des bacs supérieurs**. Cette opération doit s'effectuer **en ce début du mois d'octobre** sous la surveillance d'Aveyron Ingénierie qui assure le suivi du fonctionnement de la station. Une entreprise spécialisée récupèrera les boues qui devront être traitées et neutralisées.

Salle des fêtes

Le **projet de rénovation** de la salle des fêtes suit son cours. Le conseil s'est posé la question quant à une rénovation ou une construction neuve. La construction d'une salle des fêtes neuve pose plusieurs conditions notamment quant à son emplacement sur un terrain proche constructible et à la vente.

Ces conditions ne trouvant toujours pas réponse à ce jour, le Conseil a décidé de lancer un **concours d'architectes sur des travaux de rénovation** de la salle actuelle avec un cahier des charges bien précis quant aux exigences. Trois cabinets d'architecture ont été retenus et doivent rendre un travail pour la fin septembre.

Suite à cela, le conseil devra examiner les divers projets et peut être en choisir un qui répondra le mieux à toutes les exigences exposées.

Dans un deuxième temps, une fois une esquisse de projet retenue, il restera à peaufiner le projet avant de lancer un appel d'offre. Pour ce faire, le Conseil a la volonté d'associer les diverses associations à ce travail afin de répondre au mieux aux besoins des uns et des autres. Une communication sera faite en ce sens en temps voulu.

Aire de jeu

Le Conseil Municipal travaille à l'**aménagement d'un espace de jeu sur le terrain près de l'école**. Cela consistera à installer quelques jeux pour les enfants du village. Ceux-ci pourront aussi, bien évidemment, être utilisés par l'école toute proche.

Plusieurs entreprises ont été sollicitées afin de soumettre des devis. Une commission au sein du Conseil a été créée afin de comparer les offres et de faire une proposition qui pourra être validée par le Conseil Municipal. Cet espace jeu se situera sur le terrain qui longe l'école et le cheminement piétonnier qui va au foirail. Il y aura donc encore du terrain libre derrière l'école qui pourrait accueillir un **City Stade plus tard**.

Signalétique et plan du Bourg

Une **nouvelle signalétique plus harmonieuse et codifiée** est mise en place au niveau du village indiquant les différents points d'intérêts (bâtiments publics, école, cimetière, sanitaires, commerces, artisans). Pour appuyer celle-ci, le Conseil a décidé de faire faire un plan du Bourg avec les divers points d'intérêts afin que les touristes visualisent mieux l'ensemble. Pour ce faire, nous avons fait appel à une **peintre talentueuse** qui plus est Bournazeloise domiciliée rue Noire, Nathalie Duval pour ne pas la nommer. Celle-ci a réalisé avec talent une peinture illustrant le plan du bourg de manière unique et fidèle. Le conseil a fait reproduire cette peinture de manière à en afficher un exemplaire **au niveau du Parking** et un exemplaire **au niveau du Foirail**. Le Conseil Municipal remercie chaleureusement Nathalie pour ce magnifique travail que chacun peut aller consulter à souhait. Il ne faut pas oublier Sébastien et Pascal les acteurs de l'ombre qui ont permis de faire les reproductions. Merci à tous !



Le Budget Primitif 2023 de la Commune s'équilibre à la somme de 196 183 € en fonctionnement et à la somme de 716 915 € en investissement.

BUDGET PRINCIPAL

1/ FONCTIONNEMENT

Malgré une maîtrise des dépenses de fonctionnement, celles-ci augmentent toujours avec 7.610 € de plus que l'année passée dû notamment aux diverses hausses (eau, énergie, impôts, salaires...).

Concernant les recettes de fonctionnement, celles ci évoluent aussi à la hausse avec 10.113 € de plus que l'année passée dû notamment à diverses revalorisations (locations, fermages, dotations, impôts...).

Il est à noter que le Conseil Municipal n'a pas voté de hausse de taux pour les impôts locaux. S'agissant principalement de la taxe foncière qui va augmenter chez tout le monde, sachez que la Commune n'y est pour rien mais que celle-ci sera le fruit d'une part de l'augmentation de la valeur des bases et d'autre part de l'augmentation des taux appliqués par l'Etat et les autres collectivités !

2/ INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement servent en premier lieu à payer notre charge de remboursement d'emprunt qui est de 19.300 € de capital. Notons que malgré les gros investissements effectués ces dernières années (aménagement du bourg, sanitaires), la charge d'emprunt est restée stable. Ce qui permet de garder une certaine capacité de recours à l'emprunt pour des projets futurs.

Les autres dépenses sont évidemment liées aux divers travaux d'investissement (voirie, petits matériels, aménagements des sanitaires, provision travaux salle des fêtes...).

Les recettes d'investissement sont, elles, principalement alimentées par l'excédent de fonctionnement qui est de 386.471 €, par le reversement de la TVA (45.000 €), puis par diverses subventions induites par les travaux venant de l'État, de la Région et du Département.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

En plus du budget principal nous avons un budget autonome pour l'assainissement qui s'équilibre à la somme de 43.656 € fonctionnement et investissement compris. Ce budget sert uniquement à gérer l'assainissement collectif du bourg.

La recette essentielle est la taxe d'assainissement qui est demandée à chaque bénéficiaire du service et qui est proportionnelle à sa consommation d'eau.

La dépense principale est le remboursement des emprunts qui ont servi à financer les différents travaux d'assainissement (réseaux et station).

Ce budget est autonome et s'équilibre à lui seul.

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque fonctionne dans son nouveau local depuis bientôt un an et les adhérents apprécient de venir **le mercredi et le samedi** pour emprunter des documents dans ce lieu convivial.

Les élèves de l'école ont été accueillis plusieurs fois pendant l'année scolaire. Ils ont découvert le fonctionnement d'une bibliothèque puis ont écouté les histoires lues par les bénévoles. Ils sont repartis avec des livres pour l'école. Pour beaucoup d'entre eux, c'était la première fois qu'ils rentraient dans une bibliothèque et ils étaient très enthousiastes !

Notre village a la chance de compter des artistes parmi lesquels Nicolas Miossec a réalisé **une superbe fresque** qui met en valeur la bibliothèque. Un grand merci à lui pour ce magnifique dessin !

La carte d'adhésion unique valable dans toutes les bibliothèques du réseau (Rignac, Goutrens, Mayran et Bournazel) est au prix de 5 €/an pour les adultes et gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans. Elle permet d'emprunter mais aussi de se connecter au site des médiathèques de l'Aveyron et d'avoir de nombreuses ressources à disposition en ligne : musique, vidéo, presse, livres numériques...

Avec la subvention annuelle donnée par la mairie, les bénévoles ont acheté des nouveautés donc n'hésitez pas à venir les découvrir.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.

Nous **invitons les enfants** jusqu'à 10 ans le **samedi 28 octobre** entre 15 et 17 h à participer à des **animations autour de la lecture** suivies d'un **goûter**.



APE

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Elèves des écoles de Bournazel et Roussennac **soutient, accompagne et finance les projets et actions pédagogiques** des 2 écoles.

L'année 2022/2023 a marqué le grand retour du traditionnel quine de novembre, du carnaval des enfants de février et du déjeuner d'avril qui ont remporté un franc succès. L'APE a maintenu ses actions de vente à distance de madeleines et de chocolats de Noël, vente à emporter de sapins de Noël et vente fin avril de plants potager, fleurs, miel et sacs isothermes (avec les dessins des enfants). L'année s'est terminée par la fête des écoles avec le joli spectacle des enfants.

Grâce à ces fonds, les enfants ont bénéficié d'une année scolaire enrichie d'activités : ateliers cuisine pour les anniversaires, sorties scolaires, renouvellement d'abonnements, de livres, de jeux,...

Cette année encore l'APE va se mobiliser, et fait appel à de nouveaux parents bénévoles pour compléter la dynamique équipe ! Nous vous tiendrons informé.es des prochaines manifestations. Bien à vous !



AGENDA

OUVERT À TOUS

- 26/11 : Quine (Roussennac)
- novembre : vente chocolats, sapins et chaussettes
- avril 2024 : vente plants de fleurs & légumes
- 21/04 : Déjeuner (Roussennac)

OUVERT AUX PARENTS D'ÉLÈVES

- 3/02 : Carnaval (Bournazel)
- 28/06 : Kermesse

CHASSE

Les activités de la société de chasse de Bournazel ont repris depuis la mi-août avec les battues de régulation des sangliers dans le but de limiter les dégâts aux cultures de maïs.

Début septembre avec l'ouverture générale une nouvelle saison de chasse débutera, saison qui sera rythmée par une succession de dates d'ouverture et de clôture de chasse selon les espèces de gibier.

Je tiens à remercier vivement nos adhérents les plus impliqués pour le travail fourni tout au long de l'année que ce soit pour l'organisation de la chasse ou la vie de l'association.

L'agenda retenu pour cette année est le suivant :

- **10 septembre 2023** : Ouverture générale de la chasse, vente des cartes la veille
- **06 janvier 2024** : Quine de la chasse
- **29 février 2024** : Fermeture générale de la chasse.

Si vous êtes intéressé.es par l'activité chasse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Je souhaite une bonne saison de chasse à tous les membres de l'association.

Eric Poupin, Président



LOS CAMINOLS

14 bénévoles se sont investis sur les 4 samedis de débroussaillage des mois de mai et juin. Olivier et Gilles apportent un soutien considérable pour ces travaux d'entretien grâce à l'utilisation du girobroyeur.

Depuis plus de 10 ans, le groupe relativement stable connaît un vieillissement de ses membres. Un renouvellement des « bartassiers » donnerait un nouvel élan et soulagerait l'équipe existante.

Un appel est donc lancé à de nouveaux volontaires.

Maintenant que les chemins sont ouverts et entretenus, le collectif s'est fixé les objectifs suivants : préserver l'existant, entretenir des cheminements aux abords du village, permettre des jonctions entre les circuits balisés, favoriser au maximum des déplacements en dehors des axes routiers. C'est ainsi que le cheminement du lavoir de la route de Garnissolle à la Vaysse a été remis en service. D'autres jonctions sont à l'étude et verront le jour dans les mois à venir.

Jo pour Los Caminols



COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2023 a débuté pour nous le **samedi 28 janvier** lors de notre Bal d'Hiver annuel durant lequel vous avez pu retrouver « Duo à deux » qui était là pour animer la première partie de soirée. Comme traditionnellement le bal ambiance fut, ensuite, animé par « Malt 3 ». Celui-ci nous a permis de réunir **320 personnes**.

Pour la fête, nous tenions tout d'abord à remercier tous les Bourna-zelois.es, car tout ceci ne serait pas possible sans votre soutien et vos encouragements. Vous avez joué le jeu du début à la fin et notamment en vous habillant, dimanche, aux couleurs du comité ainsi qu'en ouvrant vos portes à nos chers petits classards.



Celle-ci a débuté mercredi 9 août avec **150 marcheurs pour la randonnée dégustation**. Quelques uns de plus nous ont accompagnés sans malheureusement pouvoir déguster, les quantités étant limitées. Nous avons ensuite enchaîné ce long week-end festif avec le **marché gourmand du jeudi 10 août** animé par le légendaire « La Carriole » ayant encore une fois enflammé le foirail. Tous les exposants ont été pris d'assaut lors de celui-ci et sont repartis ravis de leur soirée.

Après une petite pause pour le comité, nous nous sommes de nouveau retrouvés samedi après-midi pour le **concours de pétanque** où l'on ne dénombre pas moins de **70 équipes**. Le soir, vous avez pu retrouver les groupes «La Petite Sophie» et «Smile» ayant animé l'apéro concert. Celui-ci s'est poursuivi par un bal en plein air animé par l'équipe de «New Concept».

Pour ce qui est du **dimanche**, nous avons été **victime de notre succès**. En effet nous avons vendu les **400 petits déjeuners** que nous pouvions faire à une vitesse folle. Nous tenions encore une fois à nous excuser auprès des habitants n'ayant pu participer au petit déjeuner mais malheureusement le flux n'est pas anticipable et nous ne pouvons monter au-delà du nombre d'assiettes déjà servies. Nous avons ensuite profité d'une fin de matinée et d'une après-midi sur le **thème féria** animée par les bandas « la Pena Del Sol » ainsi que « la Banda Bono ». L'équipe de « Gaia Elkarte » a fait plus de 400 km pour nous présenter une animation autour des forces basques.

Le soir, le **repas campagnard** concocté par les bénévoles ainsi que le traiteur « Un Goût d'Aubrac » a réuni **650 petits et grands** qui ont ensuite pu profiter du feu d'artifice tiré depuis la cour du château. La soirée s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit et fut animée par encore et toujours « Malt 3 ».



Ce cru 2023 est une **année de tous les records**, la fête a grossi, réunissant le double du nombre d'habitants et pourtant nous avons la sensation et le souhait qu'elle était et restera une **fête avant tout familiale**.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles ainsi que toutes les personnes présentes lors de cette manifestation, tous les habitants qui ont accueilli nos chers classards durant la fin de semaine. Et nous remercions tout particulièrement toutes ces personnes nous donnant un coup de main, se rendant disponibles pour nous et sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Cette nouvelle année s'achève pour le comité des fêtes qui repart des idées plein la tête pour les années futures. Nous serons heureux de vous retrouver lors de notre prochain évènement qui aura lieu le dernier week-end de janvier 2024 : le Bal d'Hiver.

Festivement vôtre. Le comité des fêtes de Bournazel

SYNDICAT D'INITIATIVE

Comme tous les ans, le numéro des Échos de Bournazel arrive à l'automne, saison qui rime, pour le Syndicat d'Initiative avec la fin de la saison touristique, même si, au moment où nous rédigeons ces quelques lignes, les Journées Européennes du Patrimoine n'ont pas encore eu lieu.

Pour cette année 2023, le SI de Bournazel a poursuivi ses activités toujours dans un **esprit constructif** qui se veut **rassembleur et générateur de lien social**.

C'est dans cette logique que le Syndicat d'Initiative est intervenu afin de permettre à l'association Siel Bleu de venir proposer aux meilleures conditions tarifaires possibles, des **séances de sport** entre mars et août dernier destinées aux **personnes de plus de 60 ans** de la Commune.

Le SI est également intervenu pour la définition des missions qui ont été allouées aux 2 emplois civiques, Hajar et Hugo, présents de mi-janvier à mi-juillet dernier. Si les missions confiées par le SI (visite du village par QR-Codes et mémoires de Bournazel) n'ont pu être finalisées, les deux volontaires accueillis ont permis d'avancer sur le travail de **récolte de mémoire auprès des anciens** qui nous permettra, à l'avenir, d'accompagner les différents projets de notre association.

Sur le volet des manifestations, le Syndicat d'Initiative a participé, en collaboration avec l'association Georges Rouquier, à **l'organisation d'une soirée cinéma** où fut projeté le film Farrebique. Malheureusement, cette soirée programmée en cinéma de plein air a dû être rapatriée vers la salle des fêtes pour cause d'averses orageuses. Cette soirée du 7 juillet a, malgré tout, conquis la cinquantaine de spectateurs qui avaient fait le déplacement et qui ont pu ainsi se plonger dans la vie rurale d'une famille de Goutrens dans l'après-guerre.

Les autres manifestations organisées durant cette année ont été la **balade gourmande** du 19 juillet qui a accueilli 35 participants ; la **randonnée dégustation**, en collaboration avec le Comité des Fêtes le 9 août qui a, encore une fois, fait carton plein avec ses 150 participants et le **vide-grenier** qui s'est tenu le 29 août pour lequel il faut remercier tous les exposants qui ont bravé la pluie du petit matin pour s'installer sur le Foirail.

Du point de vue de l'accueil touristique, il est encore trop tôt pour faire un bilan de la saison, mais de façon générale sur l'ensemble du département de l'Aveyron, il a été constaté une **baisse de fréquentation en juillet 2023** par rapport à juillet 2022. Même si nous n'avons pas encore les chiffres précis, il semble que le **mois d'août**, ait été plus **satisfaisant**.

Enfin, ce début d'année a vu l'arrivée d'Estelle Dumarest, mis au service de la Commune de Bournazel par la Communauté de Communes du Pays Rignacois pour quelques heures hebdomadaires, ce qui a permis de proposer durant l'été des **visites du village accompagnées**. Il est sans nul doute que sa présence et son professionnalisme dans le domaine touristique nous permettront d'optimiser l'offre présente sur la Commune et l'attractivité de Bournazel.



LES AMIS DU CHÂTEAU

Château de Bournazel : quoi de nouveau pour 2024 ?

Comme la saison estivale bat son plein, les équipes du château de Bournazel travaillent déjà sur celle de 2024. Elle apportera des nouveautés aux visiteurs et à la vie culturelle du château.

Après dix-sept années de **travaux**, **2024 devrait être la dernière année** de ce vaste chantier lancé en 2008. Outre la restauration du parement de la tour Nord-Est côté foirail, le Châtelet situé à l'Ouest devrait perdre, pour le bonheur visuel de tous, ses derniers étais métalliques et bénéficier d'une restauration de sa façade avec la restitution de la double porte d'origine.

Un portail à deux vantaux, symétrique de celui déjà posé à l'Est, côté foirail, sera installé à droite du Châtelet permettant à des véhicules d'accéder au château. La plus grande nouveauté sera l'accessibilité des visiteurs à la grande tour. La partie sommitale a déjà retrouvé cette année son aspect antérieur au projet de transformation de cette tour en un château d'eau. Grâce à d'anciennes cartes postales, beaucoup d'entre vous se souviennent de son aspect originel. Après avoir démonté les créneaux et toute la partie supérieure de la tour, les auteurs du projet de château d'eau l'ont abandonné... mais la remise en l'état n'eut jamais lieu.

Au début de cet été, la grue et les échafaudages ont été évacués laissant apparaître une belle architecture défensive. En 2024, l'intérêt sera de pouvoir y monter en toute sécurité. La tour va être dotée d'un escalier intérieur permettant d'accéder à son sommet et de contempler le village de Bournazel et sa campagne environnante. Un atout de plus pour faire découvrir ce beau village aux touristes.



En 2024, l'activité culturelle ne sera pas oubliée. Depuis deux ans, de nombreux professeurs, scientifiques et amateurs font don d'ouvrages au Fonds de Dotation du Château de Bournazel. Cette structure, sans lien juridique avec le château, est gérée par un conseil indépendant. Elle peut recevoir des dons et entre autres des livres. La bibliothèque du château de Bournazel propose déjà des ouvrages traitant de nombreuses disciplines : littérature, philosophie, histoire, théologie, histoire de l'art... Les écrits, rédigés pour la plupart aux XIXe et XXe siècles couvrent les périodes allant du Moyen-Âge jusqu'à celle dite Classique en passant, bien sûr, par la Renaissance.

Pour accueillir ces milliers d'ouvrages, une partie du second étage du château a été, est et sera aménagée en bibliothèque. Afin de poursuivre la tradition d'ouverture aux étudiants, initiée avec les colloques sur la Renaissance, le fonds de dotation organisera des appels à projets de recherche. Ils seront dotés de bourses d'études.

En conclusion, 2024 sera une nouvelle étape significative dans cette vaste opération de restauration et de mise en lumière de ce joyau architectural qu'est le château de Bournazel.

Martine et Gérard Harlin, pour les « Amis du Château »

PERMANENCES DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Canton ENNE et ALZOU

Anglars St-Félix, Aubin, Auzits, Belcastel, Bournazel, Cransac, Escandolières, Firmi, Goutrens, Mayran, Rignac.

Permanences de vos Conseillers Départementaux
Graziella PIERINI Helian CABROLIER

2023

Mercredi 13 Septembre : 9h à 11h - Mairie d'AUBIN

Mardi 3 Octobre : 9h à 11h - Mairie de RIGNAC

Mercredi 8 Novembre : 9h à 11h - Mairie d'AUBIN

Mardi 6 Décembre : 9h à 11h - Mairie de RIGNAC

ou sur RDV au 05.65.75.80.97

ETAT CIVIL

SEPTEMBRE 2022 À SEPTEMBRE 2023

DÉCÈS

Alice GARRIGUES (épouse Fernand DELMOLY) *décédée le 27 octobre 2022 à RIGNAC et inhumée à BOURNAZEL*
Marie-Thérèse ALBENQUE (épouse Michel MARTY) *décédée le 5 novembre 2022 à RIGNAC et inhumée à BOURNAZEL*
Pierre-Marie BRAS *décédé le 5 novembre 2022 à BOURNAZEL*
Hubert GOMBERT *décédé le 8 novembre 2022 à RODEZ et inhumé à BOURNAZEL*
Ginette BOUSQUET (épouse Michel GREFFEUILLE)
décédée le 11 janvier 2023 à RODEZ et inhumée à BOURNAZEL
André MARTY *décédé le 2 juin 2023 à LAGRAVE (TARN) et inhumé à BOURNAZEL*
Jeannine FLOTTES (épouse André LAUX)
décédée le 4 juillet 2023 à VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE et inhumée à BOURNAZEL

NAISSANCE

Léo NICODÉME
né le 28 mai 2023 (La Vaysse)
Lola VILLAR
née le 12 septembre 2023 (La Bessière)

MARIAGE

Hajar ABBA et Hugo ANASTACIO *célébré le 2 août 2023*

INFOS UTILES

Horaires d'ouverture de la mairie

8h30 à 12h le mardi et vendredi
13h30 à 17h le mercredi

Email

mairie-bournazel12@wanadoo.fr

Site Internet

www.bournazel-aveyron.fr

Permanence de M. le Maire :

de 11h à 12h le mardi et vendredi

Horaires d'ouverture du Point Poste

Ce sont les horaires d'ouverture de l'Auberge du Donjon

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h durant les heures d'hiver et de 15h à 18h durant les heures d'été, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h toute l'année

Horaires de la bibliothèque

le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h

Transport à la demande

Se renseigner auprès de M. Pradayrol au 05.65.64.52.00 ou auprès de la mairie

MAIRIE DE BOURNAZEL - 159 ROUTE DE RIGNAC - 12390 BOURNAZEL